



**ASSOCIATION DU LAC WILLIAM INC.  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
LE DIMANCHE 28 JUIN 2015**

**PROCÈS-VERBAL**

Ouverture de la 50<sup>e</sup> assemblée générale annuelle à 9 h  
au Manoir du lac William à St-Ferdinand

**1. Ouverture de l'assemblée**

L'ouverture de la 50<sup>e</sup> assemblée générale est faite par Yvan Aubre.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*Il est proposé par Mme Louise Aubre et appuyé par M. Jacques Boisvert d'adopter l'ordre du jour en modifiant ce point :*

*Au point 7 on lisait « Ensablement », qu'on modifie pour « Essoufflement des membres ».*

**3. Lecture et adoption du procès-verbal du 29 juin 2014.**

Les gens ont fait la lecture du compte-rendu avant l'ouverture de l'assemblée générale. *Il est proposé par M. Pierre Lafrance et secondé par M. Réjean Henri de s'abstenir de faire la lecture du compte-rendu 2014.*

*Il est proposé par M. Benoit Verville et secondé par M. Réjean Henri d'adopter le procès-verbal de l'assemblée 2014 tel que présenté.*

*Accepté à l'unanimité*

**4. Rapport du Président Yvan Aubre**

**a) Rencontres du comité directeur**

Le comité directeur a tenu 8 rencontres pendant la dernière année.

b) Guide 2015

Le comité pense que le guide 2015 sera le dernier étant donné que nous manquons d'inspirations et de sujets.

c) Ensablement lac à la truite

C'est un dossier long et lourd. Le lac à la truite est plein et les matières descendent de plus en plus à notre lac. Autrefois, la rivière Bécancour avait été dévié vers l'étang Stater où celui-ci effectuait une décantation. Aujourd'hui, l'étang étant plein, la rivière s'est déviée en dehors de l'étang ce qui ne retient plus aucun sédiment. Tout descend plus directement à notre lac.

Pour en savoir davantage, nous vous proposons de consulter notre site internet où nous y avons publié un mémoire à ce sujet.

d) Avis juridiques

Nous avons fait des démarches avec Juripop pour aller chercher des avis juridiques sur plusieurs sujets pour notre lac. Le comité de gestion (qui se compose de deux personnes de la municipalité et deux personnes de notre comité) collabore financièrement à ceci. Coût réel : 2100 \$ qui sera assumé en totalité par le comité de gestion.

e) Caractérisation ruisseau Pinette

La caractérisation du ruisseau Pinette est débutée depuis quelques jours. Tout ceci dans le but de pouvoir obtenir la permission de vider le bassin de sédimentation. Un projet est en cours pour aider les résidents de la baie qui se font envahir par des plantes indésirables. La caractérisation est réalisée par Audrey Cadorette de Grobec et Yvan la présente au public, cette dernière étant présente à l'assemblée.

f) Cœur à l'ouvrage

Nous vous invitons à venir nous encourager le dimanche des fêtes du lac pour l'activité que nous organisons : cœur à l'ouvrage. Il s'agit d'un vélo que vous pédalerez et qui produira des smoothies.

g) Pêche blanche

30 jeunes ont participé à la journée de pêche blanche cet hiver sur le lac. Nous répéterons l'activité à l'hiver 2016. Les jeunes sont sensibilisés sur la pêche, comment bien le faire, comment faire la remise à l'eau, etc.

Pour le problème de surpêche, la municipalité a demandé de baisser le quota de 50 perchaudes à 25. Nous espérons avoir une réponse positive à ce sujet.

h) Documents de l'association

Nous avons trouvé un endroit où nous entreposerons tous les documents de l'association : bâtisse du bureau de poste. Monsieur Gilles Soucy nous offre gratuitement le local tant et aussi longtemps que le bâtiment lui appartiendra. Merci à tous ceux qui ont conservé les documents dans leurs maisons et merci à Gilles.

i) Site internet

Nous désirons vous rappeler que nous mettons notre site internet à jour très souvent et que vous pouvez le consulter en tout temps.

j) Comité de gestion du lac

Au cours de la dernière année, 6 rencontres ont eu lieu. Les rencontres sont fructueuses.

Encore cette année, nous renouvelons notre inscription au « Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) » au coût de 540 \$.

Tarifification à la marina

Pour cette année, les coûts sont demeurés les mêmes qu'à l'été 2014.

Fond environnemental et entretien du lac

Pour conserver notre lac, nous incitons la municipalité à mettre en place un fond environnemental et entretien du lac.

Quais à louer à la marina

La municipalité devait regarder pour augmenter le nombre de quais à louer à la marina, mais étant donné que seulement 3 places supplémentaires seraient nécessaires et que les coûts pour ajouter des quais sont énormes, le projet est abandonné.

Bassins de sédimentation autour des éoliennes

Vicky Labranche a demandé au groupe « Éoliennes de l'érable » qui s'occuperait de vider les bassins et la réponse reçue fut « nous avons le mandat de nous occuper des vidanges de bassin seulement pendant la phase de construction des éoliennes. Pour la suite, nous n'avons rien à faire. » Des vérifications seront faites dans les contrats signés avec la municipalité pour vérifier la vérité à ce sujet. Dossier non classé pour nous.

Descentes au Lakeside

Les futurs acheteurs auraient de l'ouverture pour des discussions au sujet des descentes au lac. Pour le moment, c'est Monsieur Dubois qui est encore propriétaire et il ne veut pas collaborer. Avec les avis juridiques, nous avons ce

qu'il faut pour régler le problème si les futurs propriétaires ne conviennent pas d'une entente satisfaisante.

Lumières sur les bouées

Il est interdit de faire quelques changements que ce soit sur les bouées. Celles-ci sont réglementées et nous ne pouvons rien y faire même pas y ajouter une petite bande réfléchissante pour la nuit.

## **5. Présentation des états financiers au 31 mars 2015**

Sonia Nolette fait la présentation des états financiers au 31 mars 2015 (voir Annexe B).

*Il est proposé par M. Pierre Lafrance et secondé par M. Robin Provencher d'accepter les états financiers au 31 mars 2015 tels que présentés.*

## **6. Présentation de la patrouille nautique**

Avant de présenter la patrouille pour l'été 2015, Yvan annonce que les règlements seront plus rigides cette année et que des contraventions seront plus nombreuses pour des cas de ceintures manquantes, etc. Yvan présente les patrouilleuses pour l'été 2015 : Myriam Lachance et Fanie Lamontagne-Betty. Ce sont deux nouveaux patrouilleurs pour cet été. Elles n'ont malheureusement pas les détails des arrestations 2014.

Elles ont fait des analyses et peuvent dire que le taux de conformité des utilisateurs du lac est passé de 50 à 60 % en 10 ans. La moyenne générale de conformités est de 60 % et nous sommes à 68 % pour St-Ferdinand.

Elles ont fait 70 vérifications depuis le début de l'été (2 semaines). La SQ leur demande de faire l'annonce qu'ils seront plus souvent présents au lac cette année et qu'ils seront plus sévères. Pour les pontons, les vestes de sauvetage doivent être mises à côté de chaque passager et non dans les bancs comme c'est souvent le cas.

En cas de besoin pour la patrouille, vous pouvez appeler au 418 332-9709.

Sur le lac, nous avons maintenant deux points de repère en cas d'accident pour les ambulances. À la marina et au Ruisseau Langlois. Une carte indiquant ces deux endroits sera bientôt distribuée à tous les résidents. C'est aussi bon pour l'été que l'hiver.

Encore cette année, ils porteront une attention particulière pour les gilets de sauvetage et le permis de conduire nautique. Vous ne pouvez pas avoir une copie sur vous, vous devez avoir l'original. Il est possible de vous procurer d'autres cartes originales si vous communiquez avec votre compagnie où vous avez passé votre test.

Merci à nos patrouilleurs d'être là et bon été!!

## **7. Essoufflement des membres**

Yvan parle que nous vivons une diminution des membres à l'association ce qui cause :

- Baisse de revenus
- Baisse du pouvoir de l'association

Yvan demande aux gens de parler avec leurs voisins pour qu'ils embarquent dans l'association.

Aussi, on cherche des moyens de rejoindre les gens. Quelques suggestions sont faites :

- Sur le compte de taxes
- Envoyer notre avis de cotisation avec les comptes de taxes

## **8. Mot du représentant de la Municipalité de St-Ferdinand**

Madame Renée Vigneault est présente.

Yvan présente Mme Vigneault. Elle félicite l'association pour ses 50 ans et pour le guide 2015 et nous suggère de continuer.

Pour les descentes au lac, au Lakeside, la municipalité n'est pas propriétaire de l'endroit et ne peut malheureusement rien faire pour le moment. Avec les avis juridiques, nous pourrions voir ce qui peut être fait.

Elle salue les patrouilleuses pour leur travail pas toujours facile. Nous désirons des visiteurs respectueux et polis et nous ferons des expulsions au besoin.

Question du public : Que faites-vous avec le camping Plage de la baie qui ne cesse d'accroître les terrains de camping et leurs quais? Ils permettent aussi les descentes au lac. Madame Vigneault explique que le propriétaire demande à tous les ans d'augmenter le nombre de quais et que nous refusons. Mais tout ceci relève du fédéral.

## 9. Élection des membres

Nous avons 4 membres sortants : Guy Goupil, Marie-Josée Isabel, Nancy Olivier et Loyd Malone.

Pour devenir un membre de l'Association, une seule exigence est demandée, soit celle d'être membre en règle.

Sonia Nolette propose Monsieur Jacques Boisvert comme président d'élections.

Monsieur Boisvert demande aux membres sortants s'ils désirent tous revenir.

Guy Goupil veut continuer.

Marie-Josée Isabel veut continuer.

Loyd Malone veut continuer.

Nancy Olivier refuse.

*Il est proposé par M. Guy Goupil la nomination de M. Pierre Tremblay. Il accepte, mais il n'est que visiteur pour l'assemblée générale. Voir la liste des membres actifs en règle présents à l'assemblée générale en annexe A. M. Tremblay paie sa cotisation séance tenante.*

*Il est proposé par Mme Lorraine Rivard la nomination de Mme Sylvie Gingras. Elle refuse mais s'offre pour participer à divers sous-comités.*

Félicitations et merci à tous les élus!

## 10. Question du public

Monsieur Jacques Boisvert : le projet de contournement de la route de Black-Lake affectera-t-il notre lac? Yvan répond que nous avons assisté à une soirée d'information et que nous avons posé nos questions concernant les haldes prévues. C'est un dossier que nous suivons, mais nous n'avons pas encore de réponse de leur part.

Pouvons-nous faire attention au corridor étroit de la rivière Fortier? Une bouée est présente à cet endroit et devrait être retirée pour libérer le corridor déjà étroit à cet endroit.

Quand pouvons-nous espérer avoir toutes les bouées installées? Yvan va transférer le dossier à la municipalité.

Quel est notre plan d'action pour les 4 à 5 prochaines années? Nous n'avons aucun plan d'action pour le moment. Nous prévoyons nous arrêter sur ce point à l'automne

et vous revenir avec un plan d'action. Des suggestions sont faites pour avoir des sous-comités pour nous aider : visibilité, bateaux de wake, plan d'action, etc.

Voici une liste de bénévoles qui désirent s'impliquer :

- Louise Boulet comme rédactrice et correctrice pour le guide pratique (boulet.redaction@gmail.com)
- Lorraine Rivard pour le comité de visibilité et plan d'action (tél. : 418 428-3639)
- Sonia Lemieux pour le comité de visibilité et piste cyclable (tél. : 418 428-9764)
- Sylvie Gingras pour comité de visibilité.

## **11. Varia**

## **12. Tirage des prix de présence**

Cette année, nous n'avons acheté que des plantes (15 plantes).

Voici les gagnants des bons d'achat :

- Francis Bolduc
- Sylvie Gingras
- Benoit Verville
- Bertrand Boulanger
- René Houle
- Pierre Tremblay
- Hélène Pelletier
- Angèle Dupuis
- Pierre Lafrance
- Ghislaine Drolet
- Sonia Lemieux
- André Côté
- Robin Provencher
- Raymonde Côté
- Louise Côté

## **13. Levée de l'assemblée**

*Il est proposé par M. Loyd Malone et secondé par Madame Sonia Nolette d'accepter la levée de l'assemblée à 11h20.*

Yvan Aubre  
Président

Sonia Nolette  
Secrétaire-trésorière